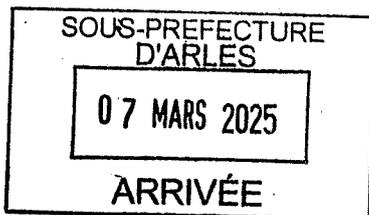


NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	17

Objet de la délibération
Demande de subvention 2025 au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l'aide à l'amélioration des forêts communales et à la défense contre les incendies.

N°35/2025



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 03 MARS 2025

Le trois mars deux mille vingt-cinq à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.
AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjointes au Maire.
AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, MAFFEI Pascal, BURAVAND Julien, TEISSEBRE Christine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : DEFIANAS Anne-Laure (Pouvoir donné à Jean-Paul BURAVAND).

Absents : BRISENO Laetitia, FABRE Patrice.

M. FROISSART Jany a été nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : M. Gilbert BENEDETTI

M. BENEDETTI expose à l'assemblée qu'il convient de demander une subvention au titre de l'aide à l'amélioration des forêts communales et à la défense contre les incendies - Gros travaux de mise en protection de la forêt contre les incendies. Exercice 2025

Il propose de solliciter une aide auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour la réalisation de ces actions, dont le montant global s'élève à 30 000 € HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITÉ,

Sur la proposition de M. BENEDETTI et après en avoir délibéré,
CONSIDERANT la nécessité de réaliser ces travaux,

DECIDE de les réaliser,

SOLLICITE du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône l'octroi d'une subvention de 60 %, au titre de l'aide à l'amélioration des forêts communales et à la défense contre les incendies, soit un montant de 18 500 € HT,

SOUHAITE réaliser ces travaux au 1^{er} semestre 2025,

ARRETE comme suit le plan de financement de l'opération :

- Montant des travaux : 30 000 €
- Subvention du Conseil Départ. des B.d.R. : 18 500 €
- Autofinancement communal, le reste, soit : 12 000 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces utiles à la réalisation de ces travaux et de cette aide.

Et ont signé tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme

Le Secrétaire de séance :

Le Maire :